

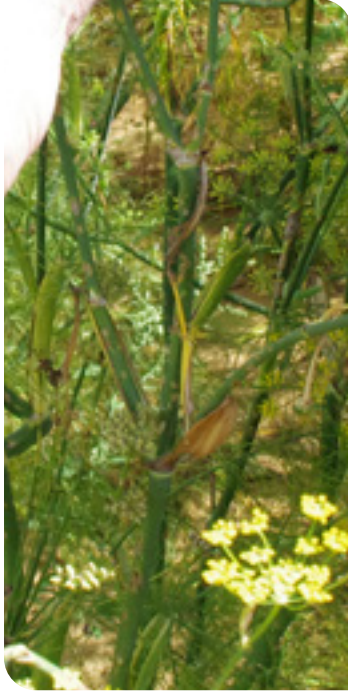
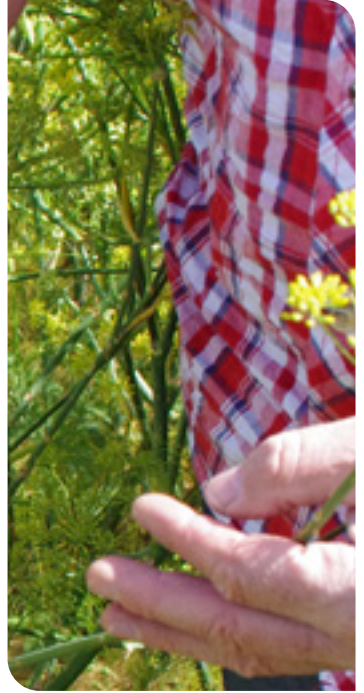


Bilan de mandature 2023-2026



semae

Toutes les semences
pour demain



Le bilan de ces trois dernières années témoigne avant tout d'une force collective exceptionnelle : celle des 261 professionnels qui, au sein de nos 9 sections, commissions transversales et collectifs régionaux, font vivre SEMAE au quotidien. Si l'interprofession a pour mission d'anticiper l'avenir, ce sont ces femmes et ces hommes, par leur expertise et leur engagement, qui lui donnent tout son sens et toute sa légitimité.

Mon rôle, en tant que Directeur du Groupement, est de veiller à ce que l'organisation de SEMAE permette un déploiement performant des grandes orientations voulues par nos élus. La mise en œuvre du projet Horizon 2027, construit par notre Conseil d'administration, constitue notre feuille de route commune pour maintenir le leadership français de la filière des semences et plants face aux défis géopolitiques et climatiques. Cette ambition n'est réalisable que parce que les opérateurs de la filière ont fait le choix fort de financer eux-mêmes leurs actions collectives et la mission de service public. Ce modèle unique garantit la qualité et la souveraineté de nos semences et plants, pilier de notre sécurité alimentaire.

Pour accompagner cette dynamique portée par les professionnels, nous avons engagé une transformation profonde de nos fonctions support. Moderniser nos systèmes d'information, harmoniser nos processus financiers ou déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GEPP) ne sont pas des objectifs isolés.

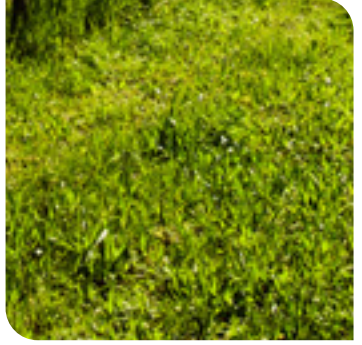
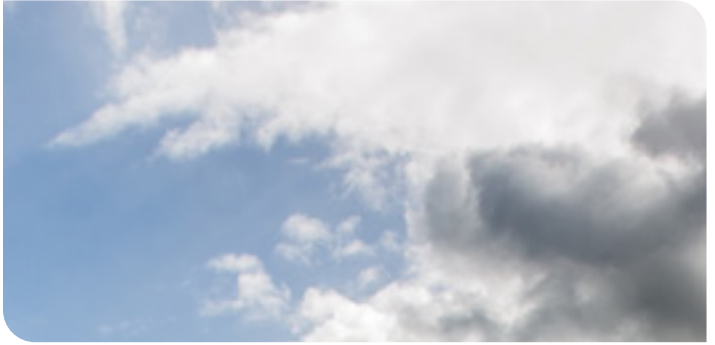
Ce sont des leviers indispensables pour sécuriser notre fonctionnement, garantir une transparence totale dans l'allocation des ressources et offrir une qualité de service toujours accrue à l'ensemble des acteurs du terrain.

Cette proximité avec le terrain constitue justement notre boussole. Grâce au déploiement de nos 11 collectifs régionaux, nous ancrons la stratégie interprofessionnelle au cœur des territoires, là où la transversalité de nos métiers prend tout son sens. Parallèlement, notre engagement dans une démarche de labellisation RSE vient officialiser notre volonté commune d'agir pour une filière responsable, résiliente et exemplaire.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à nos professionnels et à nos collaborateurs. Ensemble, vous êtes les véritables ambassadeurs de la filière. C'est grâce à votre mobilisation quotidienne que SEMAE demeure ce lieu unique de dialogue et d'innovation, capable de préparer l'agriculture de demain.



Bruno Ferreira
Directeur du groupement SEMAE



Édito

Au cours de ces trois dernières années, les 261 professionnels engagés au sein des neuf sections, aux côtés des commissions transversales, des collectifs régionaux et des équipes de SEMAE ont œuvré avec un objectif clair : construire l'avenir de la filière. Ils ont su, en parallèle, répondre aux préoccupations immédiates dictées par une actualité dense, qu'elle soit géopolitique, climatique ou réglementaire.

En rédigeant ce rapport, il nous paraissait important de prendre du recul pour aller au-delà d'un simple bilan. La somme des actions décidées, financées et menées par l'interprofession durant ces 3 années, ainsi que leur mise en perspective, doit éclairer la future mandature dans sa réflexion sur les moyens à déployer pour atteindre les objectifs communs du plan stratégique « Horizon 2027 ».



Ce document doit aussi permettre à chaque professionnel de mieux percevoir comment la réflexion se construit au sein d'une interprofession aussi diversifiée que SEMAE. C'est un lieu unique où les enjeux spécifiques à chaque espèce côtoient des sujets transversaux à toute la filière semences et plants : renouvellement des générations, compétitivité, agroécologie, dérèglement climatique, nouvelle réglementation Semences, agriculture biologique, accès aux moyens de production ou responsabilité sociétale. Autant de sujets qui irriguent les actions de notre interprofession.

Ce rapport témoigne ainsi de l'engagement collectif de l'ensemble des professionnels qui font vivre SEMAE. Par leurs décisions et leurs actions, ils permettent à l'interprofession d'accompagner au plus près les acteurs de la filière dans leurs métiers, leurs collectifs, et sur leurs territoires.



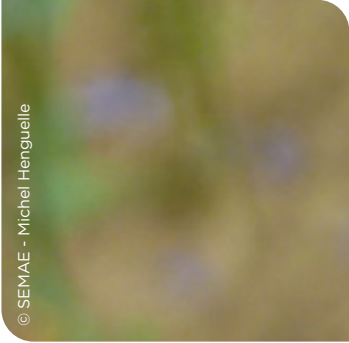
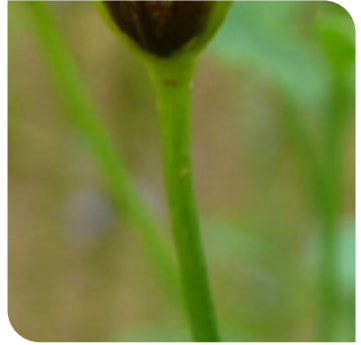
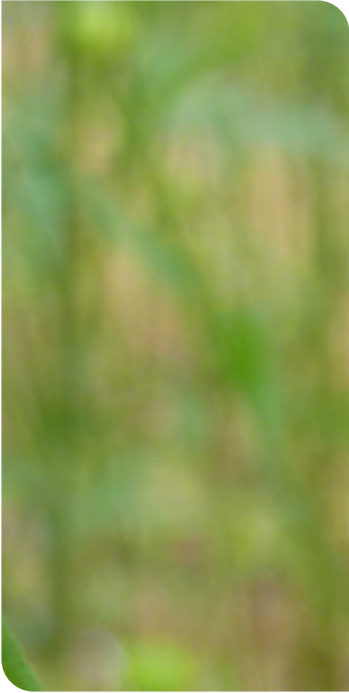
Michel Straëbler
Directeur de l'animation filière



Bilan 2023-2026	9
Une transformation au service de l'excellence et de la résilience	10
Une gouvernance qui renforce l'action collective	11
Une organisation à même de relever les défis de la filière	12
 Les sections	 15
Semences de betteraves et chicorée	16
Semences de céréales à paille et protéagineux	18
Diversité des semences	20
Semences fourragères et à gazon	22
Semences de lin et chanvre	24
Semences de maïs et sorgho	26
Semences de plantes oléagineuses	28
Plants de pomme de terre	30
Semences potagères et florales	32
 Les commissions transversales	 35
Commission Communication	37
Commission Études et prospective	38
Commission Innovation	39
Commission Réglementation	40
Commission Semences biologiques	41
 Les collectifs régionaux	 43
La priorisation des enjeux territoriaux	46
Le renforcement du dialogue avec les décideurs publics	48
 Lexique	 50



© SEMAE - Philippe Roux





BILAN 2023-2026

- 3 ans d'actions
- 3 ans de progrès
- 3 ans pour construire demain

Une transformation au service de l'excellence et de la résilience

Après le mandat 2020-2023, marqué par la transformation du GNIS en SEMAE et l'affirmation de quatre piliers fondamentaux – ouverture, transversalité, transparence et missions de service à la filière –, la période 2023-2026 a été celle de l'accélération.

Dans le cadre du déploiement des projets stratégiques successifs (Horizon 2024 de 2021 à 2024 puis Horizon 2027 de 2025 à 2027), l'interprofession a poursuivi ses actions d'accompagnement des acteurs de la filière afin de leur permettre de s'adapter aux défis climatiques, géopolitiques et économiques et ainsi renforcer la souveraineté semencière, accompagner la transition agroécologique et préserver la compétitivité de la filière.

Pour répondre à ces enjeux, SEMAE a mobilisé l'ensemble de ses instances et de ses réseaux autour de 3 axes structurants : l'accompagnement de la compétitivité des filières porté notamment par les sections spécialisées par espèces, le renforcement de la transversalité grâce aux commissions transversales thématiques et le développement de l'action territoriale au travers des délégations régionales et de la mise en place des collectifs.

Le présent bilan de mandature 2023-2026 des différentes instances illustre la manière dont ces orientations stratégiques se sont traduites en réalisations concrètes au sein de l'interprofession, témoignant de la mobilisation collective de SEMAE et des dynamiques engagées au service de l'innovation, de la biodiversité, de la compétitivité et de la résilience de la filière des semences et plants française.

HORIZON
2027



© SEMAE - Sébastien Champion

Une gouvernance qui renforce l'action collective

Face aux enjeux, SEMAE s'appuie sur une structure de gouvernance renouvelée où la transversalité et la territorialisation sont des leviers et des moteurs de l'excellence.

La gouvernance : le Conseil d'administration détermine les orientations stratégiques nationales, coordonne les travaux et approuve les budgets de l'interprofession.

La représentativité et l'expertise :

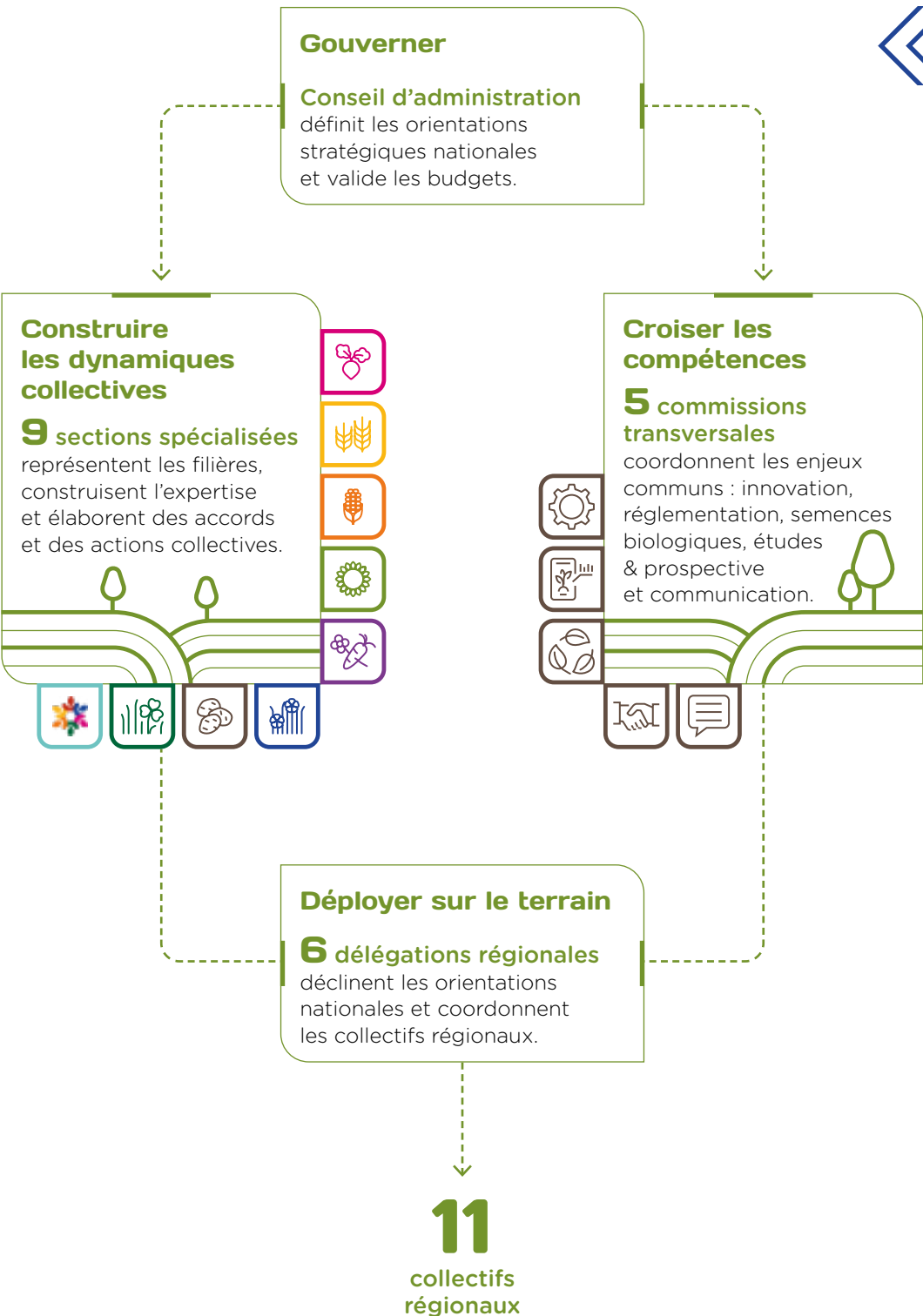
les professionnels engagés au sein de 9 sections spécialisées par groupes d'espèces garantissent la représentativité et la légitimité de SEMAE. Ces sections constituent le cœur de l'expertise métier. Elles sont le lieu de dialogue privilégié entre les familles professionnelles pour définir des actions collectives spécifiques à chaque filière.

La transversalité : 5 commissions transversales (Semences biologiques, Innovation, Réglementation, Études et prospective, Communication) ont été déployées pour briser les silos historiques. Elles mobilisent les secrétaires de section et l'expertise de nos professionnels pour apporter des réponses globales à des défis communs à toutes les espèces.

Le terrain : l'ancrage territorial est assuré par les 6 délégations régionales, qui coordonnent l'action de 11 collectifs régionaux. Ils transforment les orientations nationales en réponses concrètes aux préoccupations locales, renforçant l'influence de la filière auprès des décideurs du territoire.



Une organisation à même de relever les défis de la filière



Mission de service public

La Direction de la qualité et du contrôle officiel (DQCO) assure, pour le compte de l'État, les missions de service public confiées à SEMAE. Organisée autour de 3 pôles, 6 antennes régionales et environ 130 collaborateurs, elle garantit une action impartiale, équitable et au plus près des territoires.



POUR PLUS DE DÉTAILS,
CONSULTEZ LE RAPPORT
D'ACTIVITÉ DE LA DQCO



Les équipes permanentes, au service de la gouvernance

Les collaborateurs de SEMAE assurent l'animation des instances, la coordination des travaux, l'appui technique, juridique et administratif ainsi que la mise en œuvre des décisions prises par les élus professionnels.

© SEMAE - Joao de Moura





© SEMAE - Paul Dutronc

© SEMAE - Joao de Moura



LES SECTIONS

Au cœur de l'organisation interprofessionnelle, les sections sont le lieu où se construisent, filière par filière, les réponses aux enjeux techniques, réglementaires et économiques du secteur. Ce sont des espaces de concertation et d'expertise qui transforment les réflexions interprofessionnelles en actions concrètes.

Leurs missions couvrent plusieurs champs complémentaires :

- la conduite d'essais et d'actions techniques pour accompagner l'évolution des pratiques ;
- la mise en œuvre d'actions spécifiques aux enjeux de chaque section ;
- l'élaboration de propositions réglementaires adaptées aux évolutions du secteur ;
- le déploiement de stratégies de communication propres à leur filière ;
- la négociation et la signature d'accords et de financements interprofessionnels.

Par ces actions, les sections soutiennent l'innovation, accompagnent la transition agroécologique et contribuent à un partage équilibré de la valeur au sein de la filière semences et en s'inscrivant dans le cadre du projet stratégique Horizon 2027.

Semences de betteraves et chicorée industrielle



Essais et actions techniques

- Essais de solutions conventionnelles et alternatives, maîtrise des bioagresseurs
- Intégration dans le programme Fermes Pilotes d'Expérimentation du PNRI-c
- Programme annuel « Gestion des foyers de repousse » : contribution aux efforts de gestion de foyers de Beta (agricoles, potagères ou sauvages), suivi d'indicateurs sur les foyers
- Contribution au Projet AGROSEM 2
- Diffusion de l'information technico-économique (publications, journées techniques)
- Montage de dossiers de demandes de dérogations et d'homologation (AMM), de rencontres entre firmes...
- Suivi du règlement azote (travail des reliquats azotés en pépinière)

Betteraves fourragères :
Essais variétaux annuels

17 à 19

**variétés testées
sur 4 sites chaque année**



© SEMAE - Sylvain Halftermeyer

Accords interprofessionnels et financement



- Renouvellement pour 5 ans de l'accord relatif aux zones interprofessionnelles pour la production de semences du genre Beta (2025-2029)
- Signature de l'accord relatif à la gestion cartographique des intentions de placements des parcelles de production de semences (récoltes 2026-2028)



© SEMAE



Communication

- Maîtrise des flux polliniques : actions de sensibilisation, diffusion de la brochure zones protégées, gestion de litiges...
- Plaquette « Protégeons nos betteraves face aux croisements indésirables », diffusion sur le site semae.fr
- Communication auprès des collectivités et de la filière colza semences sur les problématiques de repousses de betteraves
- Suivi de la gestion des zones protégées avec les autorités locales



Betteraves fourragères :

- Campagnes annuelles de promotion des résultats des essais variétaux : site betterave-fourragere.org, communiqué de presse, publicités ciblées sur Internet
- Modernisation du site betterave-fourragere.org
- Création et sponsoring d'un reportage vidéo



230 000

vues sur
YouTube



© Rosine Depoix

Réglementation et veille économique

- Note de conjoncture annuelle
- Anticipation des actes d'exécution du futur règlement européen sur les semences et plants (PRM) (contribution aux travaux de la section betteraves et chicorée industrielle du CTPS)



Semences de céréales à paille et protéagineux



Essais et actions techniques

- GT interprofessionnel sur la gestion de l'ergot
- Transfert des pois chiches et des lentilles depuis la section potagères et florales
- Essais et tests techniques en céréales : lutte contre les maladies, techniques d'andainage, efficacité du désherbage...
- Essais et tests techniques en protéagineux : enquête sanitaire, tests plantes associées, conduite culturale...
- Étude « Coûts de production » (FNAMS) (2025)
- Étude « Perception innovation variétale pour les espèces de céréales à paille et protéagineux » (UFS/ADQuation) (2025)

Réglementation et veille économique

- Anticipation des actes d'exécution du futur règlement européen sur les semences et plants (PRM)
- Mise à jour du RTA céréales à paille (autoriser sous certaines conditions la production de semences de deuxième génération)



Accords interprofessionnels et financement

- Renouvellement de l'accord interprofessionnel relatif au renforcement des moyens de l'obtention végétale dans le domaine des céréales à paille (CRIV) pour les récoltes 2025, 2026 et 2027, avec abondement du FSOV





© SEMAE - Béatrice Petit



© SEMAE - Béatrice Petit



Communication

- 3 vidéos de promotion de la filière :
 - 2023 : « Différents par nos choix, unis par la création variétale »
 - 2024 : « Tous différents, tous unis par la création variétale »
 - 2025 : « C'est la CRIV »

**+ de
500 000**
vues

- 14 podcasts sur la création variétale

**+ de
200 000**
vues cumulées
sur YouTube



- Nouvelle version digitale du kit pédagogique blé
- Rencontre filière SEMAE/AGPB annuelle
- Journée d'information technique SEMAE/FNAMS annuelle
- Promotion expérimentation progrès génétique UFS/ARVALIS 2026

6
événements régionaux
organisés par SEMAE

**+ de
150**
participants

20
retombées presse

1
pilotage
multipartenaire

Diversité des semences



Réglementation et veille économique



- Réalisation de 2 plaquettes pédagogiques :
 - Les bases de la réglementation
 - Réglementation plants de légumes
- Projet de règlement européen PRM :
 - Analyse des articles 26 et 29
 - Groupe de travail sur les listes c et d
 - Élaboration d'une note sur la conservation des ressources génétiques

Autres contributions

- Mise en place de formations spécifiques triage à façon
- GT « Estimation des semences de ferme – statistiques » avec la DSF
- Participation à l'élaboration de l'enquête structure sur le triage de semences de la DSF
- Définition des besoins des familles de la section en prévision de son financement
- Fédération des centres de conservation des ressources génétiques avec Terrabiodiv
- Participation à l'élaboration de l'outil Altitudes Semences, avec Journée de présentation et d'échanges
- Esquisse du plan « Sauvons les ressources phytogénétiques ! » avec le Comité des enjeux sociétaux sur le 3^e avis
- Appel à projet Coup de pousse pour soutenir des initiatives locales et promouvoir la diversité des semences

19

projets associatifs
soutenus financièrement
depuis le lancement
en 2024



Des engagements au-delà de la section

Les membres de la section s'investissent et participent à des initiatives collectives et des projets transversaux, en complément des actions de la section.



Accords interprofessionnels et financement

- CVE Triage à façon : rédaction de la définition du triage à façon et des structures concernées, discussion avec NégO A et la Coopération agricole



Communication

- Webinaire sur les semences de ferme (2023)
- SIA :
 - Plateau TV et table ronde
 - Animations grand public : grainothèque, fresque du potager, diversité des pommes de terre
 - Cérémonie de remise des prix Coup de Pousse



- Partenaire du Festival agriculture urbaine
- Journée biodiversité chez Agrosemens (2023)
- Atelier presse (2025)

- Réflexion pour la création d'un agrément coupeurs de plants de pomme de terre – SaniCoup
- Guide des bonnes pratiques du traitement de semences corvifuge en maïs, visé par le service juridique de SEMAE. Travail en collaboration avec l'UFS, la FNA, le STAFF

© SEMAE

Semences fourragères et à gazon



Essais et actions techniques

- Désherbage/contrôle des adventices : tests herbicides, essais désherbage mécanique et mixte (plantes de services)
 - Lutte contre les ravageurs : biosurveillance des ravageurs de la luzerne, évaluation de l'efficacité des produits phytosanitaires et biocontrôle, lutte physique (test de capture)
 - Poursuite de la veille sur la réglementation phytosanitaire et dossiers d'homologation
 - Conduite de systèmes de culture innovants : cultures doubles ou en association, Agrosem (produire des semences sans produits phytosanitaires), Carfee (combinaison de leviers alternatifs), observatoire bio
 - Élaboration du rendement grainier et facteurs limitants : observatoire de productivité grainière en plantes de services, impact du climat sur le rendement grainier
 - Récolte/andainage : suivi des pratiques chez les agriculteurs
 - Mise à jour des données de coûts de production AMS
-
- Plan rebond luzerne en collaboration avec la FNAMS, UFS, INRAE (état des lieux, livrables opérationnels sur les dates de précoupe, observatoire climat/ITK, connaissance et impacts des pollinisateurs, auxiliaires et ravageurs)

Une méthode qui évolue

Les journées de restitution techniques annuelles à Paris ont été remplacées par des journées d'information technique thématiques organisées sur le terrain (suivi d'indicateurs, priorisation des actions et échanges améliorés).



Réglementation et veille économique

- Anticipation des actes d'exécution du futur règlement européen sur les semences et plants (PRM)
- Chaîne de valeur :
 - Enquête annuelle sur le CA menée auprès des établissements semenciers sur 15 espèces de fourragères, gazon et plantes de services (prix R1 hors prime, CA et rendement)
 - Enquête coût de production semenciers ponctuelle menée en 2024
 - Enquête prix et marges distributeurs menée en 2025 et 2026





© SEMAE - Harold Vespieren



Communication

Fourragères :

- Refonte du site Herbe-book avec centralisation des contenus : campagne de communication multicanale (réseaux sociaux, newsletters, vidéos, promotion sur salons, communiqué de presse)



Herbe-book

15 000

visiteurs par an

- Participation au Salon de l'herbe
- Promotion du métier d'AMS luzerne Argumentaire sur la culture de luzerne porte-graine
- Brochure dédiée à la lutte contre la cuscute

Fourragères et plantes de services :

- Concours prairies et plantes de services ; nationalisation du concours, évolution du format de restitution, remise des prix sur le SIA
- Promotion auprès des distributeurs et prescripteurs
2 journées/an d'information

6

journées régionales
organisées sur la dernière
mandature, soit
370 professionnels
concernés

Plantes de services :

- Étude valorisation économique des couverts
- Campagne de communication (témoignages terrain)
- Brochure qualité



Gazon :

- Valorisation 3 études :
 - Conso sur les pratiques et usages des utilisateurs de gazon
 - Étude scientifique sur les bienfaits des gazons : 1 voyage de presse, diffusion livre blanc
 - Infographie gazon sur les chiffres clés de la filière
- Participation au Salon Vert et Paysalia



Autres contributions

- Recrutement d'une chargée d'études et communication (CDD 18 mois)
- Création d'une commission dédiée aux plantes de services



© SEMAE - Joao de Moura

Semences de lins et chanvre



Essais et actions techniques



Lin fibre :

- Guide technique « Production de semence de lin fibre » co-réalisé avec Arvalis
- Étude de l'impact d'un régulateur (rendement fibre et grainier)
- Essais sur l'impact de l'apport d'azote (rendement grainier)
- Étude de l'impact densité de semis (rendement grainier)
- Essais sur la solution herbicide et impact sur la dessiccation

Chanvre :

Essais de traitement de semences pour la vigueur à la levée



Autres contributions

Plan de filière lins :

- Formalisation du Plan
- Embauche d'une chargée de mission (CDD)

Travail autour de 5 axes :

- Accompagner et développer le réseau d'agriculteurs multiplicateurs

32

actions réparties sur 5 axes

- Diversifier et sécuriser les moyens de récolte
- Accompagner les entreprises semencières
- Promouvoir la semence certifiée auprès des distributeurs et utilisateurs
- Accompagner les teillages dans la production de semences



© SEMAE - João de Moura



Réglementation et veille économique

- Demandes de dérogation à la faculté germinative, pour accompagner la filière suite aux récoltes complexes (2023-2025 en lin ; 2024 en chanvre)
- Constitution d'un dossier en vue d'une demande d'évolution de la norme ISTA relative à la taille des lots de semences de lins
- Anticipation des actes d'exécution du futur règlement européen sur les semences et plants (PRM) (note de positionnement, contribution aux travaux de la CCC du CTPS)

Accords interprofessionnels et financement



- Renouvellement de l'accord interprofessionnel relatif aux moyens à mettre en œuvre pour assurer la qualité sanitaire des semences de lins, imposant la réalisation d'analyses sanitaires systématiques en vue de la certification des semences
- Renouvellement de l'accord interprofessionnel relatif à la réalisation et à l'encadrement d'opérations relatives à l'inspection sous surveillance officielle des semences certifiées de lins, permettant la mise à disposition par SEMAE d'inspecteurs de cultures de lins

Plus de 25
techniciens formés
pour l'inspection
des cultures
de semences de lins



© SEMAE - Héloïse Tieunet



Communication

- Maître Semencier : audits sur cahier des charges Maître Semencier, défini par le SEMLIN
- Remise de prix (Trophées agriculteur multiplicateur, distributeurs, performance, dynamisme)



© Julien Constant

30
agriculteurs multiplicateurs
récompensés, lauréats
du Trophée AMS de lins
au jeu-concours

+ de 1 000
gagnants et 15 voyages
gagnés pour valoriser
les producteurs de lins



© Rudolphe Lagarrigue

+ de 8 000
objets promotionnels
en lin vendus pour
promouvoir la filière

- Dématérialisation du jeu-concours Semences certifiées de lins
- Réalisation d'objets promotionnels en lin pour distributeurs de semences, utilisation SIA
- Journées d'information technique (techniciens de la filière)
- Newsletter annuelle SEMLINFO + version papier dans le Journal de l'AGPL

Semences de maïs et sorgho



Essais et actions techniques

- En collaboration avec la FNPSMS et ARVALIS

6

actions techniques

- Travail sur la résilience face au changement climatique :
 - Essai technique d'amélioration de la pollinisation
 - Amélioration des stratégies d'irrigation
 - Développement de matériel de récolte d'épis
 - Prélèvement qualité des récoltes en grains
 - Sorgho, cycle de culture et germination



Autres contributions

Création d'un collectif de professionnels pour travailler sur le partage de la valeur, création d'un plan d'action sur 3 axes :

- Communiquer techniquement et économiquement sur le progrès génétique
- Rencontrer et partager avec la distribution
- Rencontrer et développer les relations avec l'AVAL (lait/viande)

16

professionnels intégrés au Collectif



Accords interprofessionnels et financement



- Accord interprofessionnel relatif à une mutualisation de l'organisation, la réalisation et l'encadrement d'opérations d'autocontrôles par inspection des semences de maïs et sorgho des établissements de production de semences
- Poursuite de l'accord *Diabrotica*

Surveillance du territoire avec plus de **500** sites par an et 4 projets de recherche



Communication

- 2 webinaires sur les résultats des projets de recherche financés par le Fonds *Diabrotica*
 - Communication web : une page web dédiée, posts LinkedIn
- Travail en collaboration avec la FNPSMS et l'AGPM pour relayer la communication « jobs saisonniers » sur nos réseaux

3 465

vues, 29 réactions, 3 partages

- Partage sur nos réseaux sociaux et lors des interventions scolaires
- Participation locale à des salons étudiants
- Amélioration variétale et progrès génétique
 - Relais vidéos sur Facebook
 - Table ronde au SIA
- Relais de la communication « Cet épi m'épate » lors de salons grand public locaux et au SIA

Cet épi m'épate



Réglementation et veille économique

- Travailler sur les freins réglementaires liés à la production de semences de maïs, 4 réunions sur les actes délégués, 2 notes, 1 présentation des éléments au CTPS
- Accompagner les organisations de producteurs et des programmes opérationnels dans la mise en œuvre du cadre réglementaire, 4 présentations de l'avancée des travaux en conseils de section

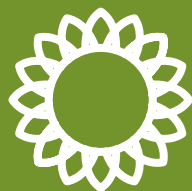
7

membres dans 4 collectifs impliqués dans la filière maïs et sorgho



© SEMAE - Karine Ramage

Semences de plantes oléagineuses



Essais et actions techniques

- Référentiel sur matériel de récolte, test matériel de coupe
- Expérimentation du process de séchage via une station mobile, réalisation d'un guide

**+ de
30**

essais sur la station de séchage mobile expérimentale

- Étude du maintien des pollinisateurs sur la parcelle, test de ruches connectées, maintien des liens avec la filière apicole
- Expérimentation de solutions contre les dégâts d'oiseaux : traitements, effaroucheurs
- Tests de nouvelles solutions (biocontrôle et défoliant principalement), travail sur dérogation (azote)
- Mise à jour indicateurs économiques en oléagineux ; travail de remise à plat en cours pour le soja
- Étude d'impact de l'irrigation sur l'implantation, la vigueur, le rendement ou le PMG d'une production de semences de colza
- Essais de plantes compagnes pour limiter la pression des ravageurs en début de cycle



Réglementation et veille économique



- Anticipation des actes d'exécution du futur règlement européen sur les semences et plants (PRM) (révision complète des RTA colza, crucifères, tournesol, soja)
- Mise à jour de la fiche CEPP 2024-047 : réduire le nombre de traitements au moyen de variétés de colza assez résistantes aux bioagresseurs





© SEMAE - Perrine Flouret

Communication

- Partage des résultats des actions techniques : webinaires, 1 journée de restitution/an
- Blog Phytoléa : site d'information sur les évolutions réglementaires pour la production de semences oléagineuses



120

participants/an
à la journée de restitution
technique

Plants de pomme de terre



Essais et actions techniques

7

projets cofinancés

2022-2024

- Imagerie pour l'aide à l'inspection des lots d'export (ExpoLots)
- Pratiques intégrées agroécologiques dans la lutte contre le PVY (IPMY)
- Monitoring vecteurs PVY (MonYvector)
- Maladies de conservation et stockage (MCStock)

2025-2027

- Essais de capteurs optiques pour l'aide à l'épuration (ECOPUR)
- Impact des stress abiotiques sur le niveau de sensibilité de la plante face aux infections PVY (bISSAPp)
- Épidémiosurveillance des vecteurs de PVY, de phytoplasmes et de bactéries (EpiVectors)

Étude prospective interfilière

15

réunions d'experts
en 18 mois

80

participants au
séminaire final

6

notes de
conjoncture
publiées



Autres contributions

Marché jardin :

- Suivi des statistiques annuelles
- Petits emballages



Plant biologique :

- Collaboration avec la commission AB du CNIPT, organisation d'un atelier interfilière pomme de terre AB



International :

- Suivi régulier de la réglementation de 13 pays
- Étude des dossiers de non-conformité pour 7 pays
- Contribution aux ouvertures de marchés (3 pays)
- Contribution à l'accueil de délégations et missions étrangères

- Suivi annuel des statistiques d'approvisionnement
- Participation aux travaux de la commission Semences et plants du CNAB





© SEMAE - João de Moura

Accords interprofessionnels et financement



- Renouvellement pour 3 ans de l'accord interprofessionnel « Plants de ferme » en 2025
- Accord recyclage des big-bags (2021-2026)
- Mise à jour de la convention-type annexe Plants de pomme de terre en 2025

Communication

- 7 communiqués de presse
- 5 articles de presse
- 1 journée presse
- Participation à 3 salons professionnels, interventions au Salon de l'agriculture
- 3 campagnes annuelles de sponsoring du site plantdepommedeterre.org

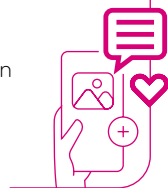
+ d'1 million

d'impressions
au 1^{er} semestre 2025



Marché jardin :

- 3 campagnes annuelles sur les réseaux sociaux
- Diffusion annuelle d'un module de formation et d'un guide de gestion des rayons de plants en jardinerie, création d'un kakémono
- SIA : quiz pour le grand public (2026)



Réglementation et veille économique

- Anticipation des actes d'exécution du futur règlement européen sur les semences et plants (PRM)
- Contribution aux travaux de la section plants de pomme de terre du CTPS



Semences potagères et florales



Essais et actions techniques



Semences potagères :

- Projet CARFEE : combiner des leviers alternatifs au désherbage chimique (carottes)
- Actions sur les espèces économiquement difficiles : mâche et betterave
- Essais d'irrigation et évaluation de la réponse à l'eau de différentes espèces légumières dans des conditions de disponibilité limitée en eau
- Essais de dates de semis du haricot pour l'adaptation au changement climatique
- Recherche et homologation de produits phytosanitaires conventionnels et de biocontrôle (lutte contre le mildiou de l'oignon)

Plants de légumes pour amateurs :

Maîtrise de la qualité des jeunes plants pour le marché amateur, évaluation de substrats sans tourbe



Maïs doux :

- Mise en place d'actions techniques sur le contrôle du tallage en végétation
- Étude sur la fonte des semis et sur l'analyse de lots de semences pour les maladies

Ail :

Essai d'enrobage contre la pourriture blanche, essai Waxy Breakdown (lutte contre la rouille et le stemphylium sur l'ail d'automne)



Autres contributions

- Transfert des pois chiches et des lentilles vers la section céréales à paille et protéagineux
- Création de la commission économie sous abri : établir les besoins spécifiques de la filière sous abri
- Étude « Pratiques et comportements d'achat des jardiniers amateurs »
- Enquête annuelle sur la rémunération des AMS pour les notes de conjonctures annuelles potagères fines et légumes secs



Réglementation et veille économique

- Rédaction d'une note de position sur le futur règlement européen sur les semences et plants (PRM)
- Rédaction de deux notes de position sur la commercialisation des variétés en cours d'inscription (ou APV) et sur la VATE (PRM)

Accords interprofessionnels et financement

- Cartographie : révision de l'accord interprofessionnel pour la gestion cartographique des parcelles de multiplication de semences

- Prise en charge de l'inscription des variétés sur la liste d

134

variétés soutenues depuis 2013

- Fonds de soutien à la maintenance des variétés du domaine public

100

variétés de 30 espèces ont bénéficié du fonds depuis 2020



Betteraves :

Révision de l'accord interprofessionnel relatif aux zones interprofessionnelles pour la production de semences du genre Beta



Zone haricot hors grasse :

- Rédaction d'un nouveau cahier des charges et d'un avenant à la convention-type
- Révision de l'accord interprofessionnel relatif à la création d'une zone interprofessionnelle adjacente à la zone protégée de production de semences de haricots



Communication

- Villes et Villages fleuris : dotation du Prix national du jardinage participatif et de l'alimentation durable pour deux villes



- Organisation de la semaine du jardinage pour les écoles

50 000

enfants accueillis chaque année dans 500 jardineries

- Concours national des jardins potagers : poursuite du partenariat (depuis 2001) avec la SNHF, Jardinot et la FNJFC

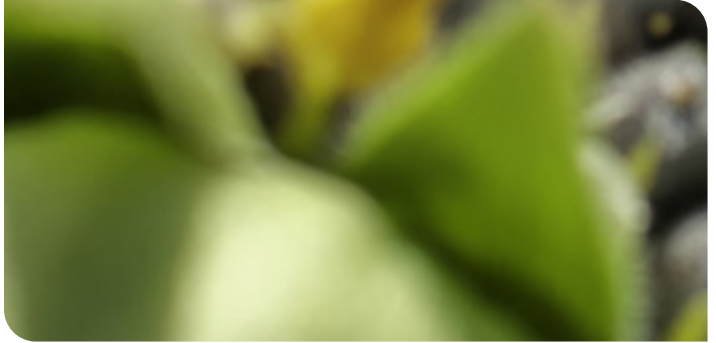
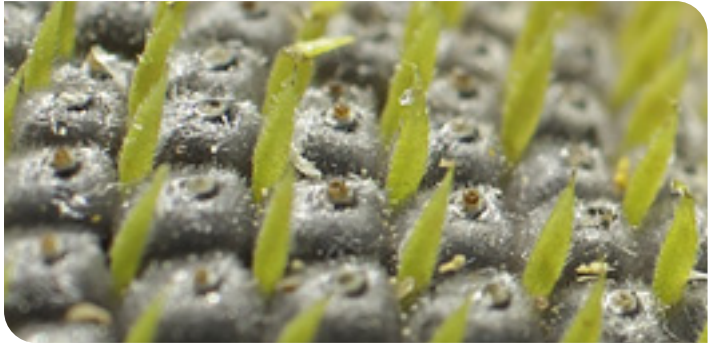
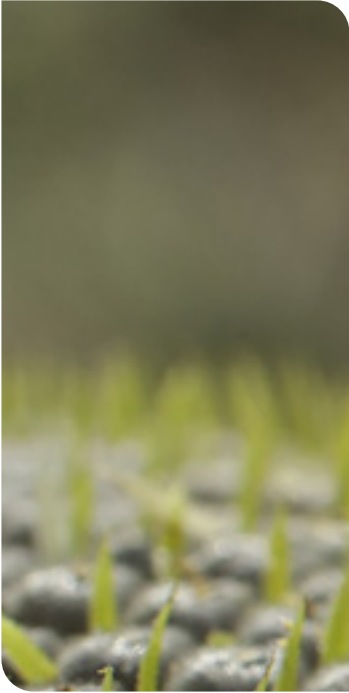
- SIA : participation aux plateaux TV et organisation d'une table ronde, conférence « Résultats de l'étude sur les jardiniers amateurs »
- Journée d'échanges sur la maintenance des variétés légumières
- 10 idées reçues sur les semences potagères : brochure + affiche
- Enquête sur les habitudes et comportements d'achat des jardiniers amateurs : webinaire, conférence SIA, brochure, diffusion sur les réseaux sociaux

Plants d'ail et d'échalote :

vidéos et brochures, diffusion YouTube, réseaux sociaux, cible jardiniers amateurs



© SEMAE - Karine C.

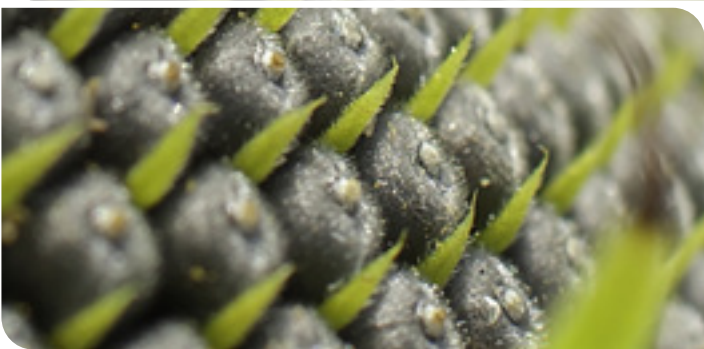


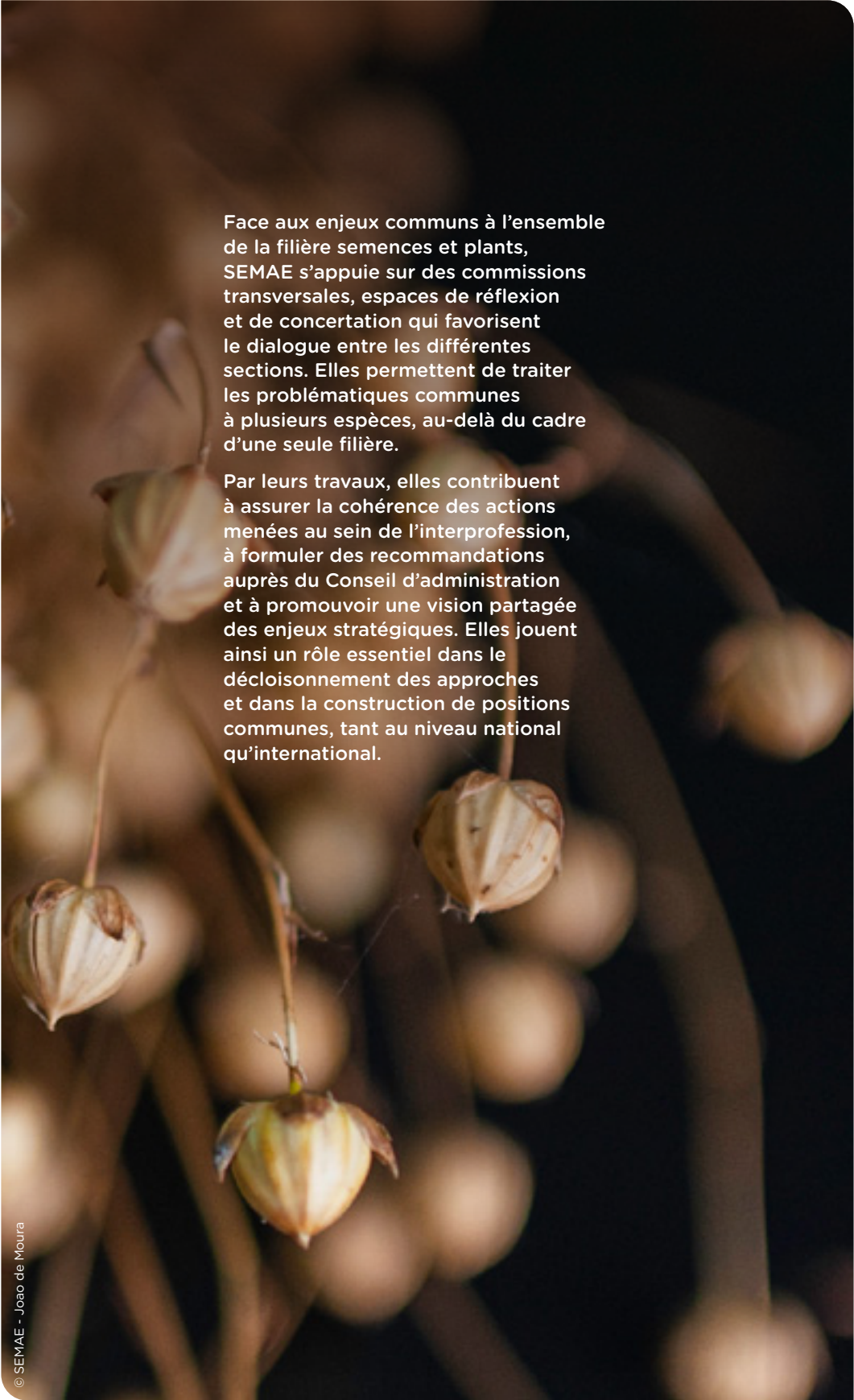
© SEMAE - Joao de Moura

© SEMAE - Rudolph Lagrange



LES COMMISSIONS TRANSVERSALES

- Commission Communication
 - Commission Études et prospective
 - Commission Innovation
 - Commission Réglementation
 - Commission Semences biologiques
- 



Face aux enjeux communs à l'ensemble de la filière semences et plants, SEMAE s'appuie sur des commissions transversales, espaces de réflexion et de concertation qui favorisent le dialogue entre les différentes sections. Elles permettent de traiter les problématiques communes à plusieurs espèces, au-delà du cadre d'une seule filière.

Par leurs travaux, elles contribuent à assurer la cohérence des actions menées au sein de l'interprofession, à formuler des recommandations auprès du Conseil d'administration et à promouvoir une vision partagée des enjeux stratégiques. Elles jouent ainsi un rôle essentiel dans le décloisonnement des approches et dans la construction de positions communes, tant au niveau national qu'international.

Commission Communication



Autres contributions

Refonte des sites web de SEMAE

- Participation à la définition des orientations stratégiques de la restructuration des sites web
- Suivi de l'avancement des audits internes menés au sein des différents services de SEMAE

Catalogue des ressources

- Mise à disposition, auprès des membres de la commission, de l'outil interne « Catalogue des ressources » pour réaliser un état des lieux des outils de communication de SEMAE (brochures, vidéos, supports événementiels, sites web)
- Publication des nouveaux supports



Communication

Participation à la conception du SIA 2026

- Réflexions sur le rôle de SEMAE sur le salon
- Participation à la rédaction du cahier des charges
- Proposition d'aménagement du stand
- Participation à l'élaboration de la matinée du Grand Débat
- Suivi du planning d'animation lors du salon



Commission Études et prospective



Études et développement de filière

Étude plan de filière

Réalisation d'un état des lieux complet des plans de filière aval, pour connaître leurs attentes en matière de semences et de plants. Une seconde phase permettra de quantifier l'impact des filières aval (tendances de consommation, identification de nouvelles espèces prioritaires, de parties prenantes et de leviers d'action).

À l'écoute de 21 filières aval

- GT « Nouvelles cultures 2050 » : élaboration d'une feuille de route visant à caractériser les mouvements de production et à recenser les espèces susceptibles d'être produites à l'avenir ; bases méthodologiques et opérationnelles validées par la commission en novembre 2025
- Nouvelle enquête en cours auprès des agriculteurs multiplicateurs, travail en lien avec la DSF



© SEMAE - Sébastien Champion



Autres contributions

Développement d'outils

- **Seed'Aventure** : création d'un outil collaboratif destiné à stimuler la réflexion collective et stratégique sur les évolutions possibles de la filière, à animer le débat et à accompagner les professionnels face aux enjeux de demain
- **Altitude Semences** : outil d'analyse des risques permettant à l'utilisateur de tester différents scénarios et d'en comparer les effets sur le risque identifié (exemple : simulation de l'impact d'un décalage de la date de semis, ajustement de l'irrigation, etc.). Développé en collaboration avec AXA Climate, à qui la commission a apporté son expertise agronomique et sa connaissance fine des systèmes de production de semences. Déploiement prévu d'ici fin 2026.



© SEMAE - Béatrice Petit

Commission Innovation



Études et développement de filière

Changement climatique

- Travaux prospectifs sur l'adaptation de la filière aux effets du changement climatique, incluant l'identification des besoins futurs en création variétale et en production de semences
- Organisation d'un webinaire consacré à la présentation des modèles CHN et Diagchamp, deux outils mobilisables pour intégrer les enjeux climatiques dans les stratégies de sélection variétale

Développement d'une approche transversale de l'innovation

- Mutualisation des réflexions entre espèces, filières et usages, pour identifier des enjeux communs et des projets collectifs
- Encouragement des projets transversaux multi-espèces et multi-acteurs, afin de favoriser le transfert d'innovation à l'ensemble de la filière semences et plants
- Soutien à des projets de recherche appliquée visant la réduction des intrants, l'amélioration de la qualité des semences et le développement de solutions alternatives aux produits phytosanitaires
- Réflexion sur le transfert et l'appropriation des résultats des actions techniques financées par SEMAE, pour renforcer leur diffusion auprès des professionnels et maximiser leur impact opérationnel sur le terrain

Deux sujets d'intérêt commun identifiés : la qualité des semences et le stockage des semences.



Autres contributions

Développement d'outils

- **SPEED** : projet d'innovation visant à développer, grâce à la technologie du plasma froid, une alternative aux traitements phytopharmaceutiques des semences, pour améliorer leur qualité sanitaire tout en réduisant le recours aux intrants chimiques
- **SUPRASEED** : projet collaboratif d'évaluation et de validation des solutions de biocontrôle et de biostimulation appliquées aux semences et jeunes plants, pour accélérer leur déploiement au service de la transition agroécologique

Suivi PARSADA

- Participation aux réflexions stratégiques sur la souveraineté alimentaire et semencière, en valorisant l'innovation génétique comme levier de performance, de résilience et de sécurité d'approvisionnement
- Réalisation de 2 webinaires consacrés à l'explicitation du dispositif PARSADA à destination des acteurs de la filière
- Échanges réguliers avec la task force semences et plants et actions de communication auprès des acteurs de la filière



Commission Réglementation



Réglementation et veille économique

Réglementation européenne

- Suivi des évolutions du règlement européen PRM/MRV : discussions au Parlement (2023-2024) puis au Conseil (2024-2025) et suivi du trilogue engagé en 2026, avec l'établissement de positions communes sur les points clés (définitions, règles de contrôle, variétés en cours d'inscription, etc.)
- Rappel régulier des positions de SEMAE et de ses sections, à la demande de la DGAL, lors de l'étude des articles du projet de règlement
- Suivi du règlement NGT/NTG (New Genomic Techniques/Nouvelles Techniques Génomiques) : information des membres de la commission sur l'avancée du trilogue amorcé en 2025 et dont la conclusion est attendue en 2026, notamment sur la traçabilité, l'étiquetage et la propriété intellectuelle (brevet/COV)



Études et développement de filière

Établissement de positions pour la filière semences

Plan d'action pour coordonner le travail des sections sur le règlement PRM et les actes délégués à venir :

- Transmission d'une note de cadrage aux sections
- Mise en place de GT dédiés
- Retour des sections à la commission transversale Réglementation
- Élaboration de notes de positionnement de SEMAE validées en Conseil d'administration



Autres contributions

Suivi de l'exécution des missions de service public

- Discussion transversale de l'application des règles concernant l'exécution des missions de service public
- État des lieux des échanges entre les sections et le ministère



Communication

Suivi du plan de communication destiné à rendre l'environnement réglementaire plus accessible et plus lisible pour les professionnels et pour les collaborateurs de SEMAE :

- Mise à jour des flyers rappelant les règles de base de la réglementation à destination des professionnels
- Mise à jour des informations réglementaires sur le site internet de SEMAE, dans la perspective de sa refonte à venir
- Actions de communication interne à destination des salariés de SEMAE : webinaire « La refonte du système de contrôle » (novembre 2024), publications sur MySemae et Steeple (réseau interne SEMAE)



Commission Semences biologiques



Réglementation et veille économique

- Concertation continue avec l'INAO et sa commission Semences biologiques pour réévaluer chaque année le statut des espèces et accompagner la transition vers la généralisation du recours à du matériel de reproduction biologique
- Contribution à l'élaboration et à la diffusion d'outils d'interprétation réglementaire, dont le guide de lecture validé en 2023 par la commission Agriculture biologique de l'INAO sur les semences et matériels de reproduction végétale en agriculture biologique



Études et développement de filière

Statistique

- Valorisation des données de marché issues de la base bio afin de mieux anticiper les besoins en multiplication et d'orienter les productions vers les espèces et variétés les plus demandées
- Travaux de sécurisation de l'approvisionnement en semences biologiques : suivi des surfaces de multiplication bio en France et amélioration de la connaissance des productions disponibles à l'échelle européenne
- Focus sur les données potagères, filière concernée par une accélération de la sortie du régime dérogatoire



Autres contributions

- Gestion et évolution de la base de données et amélioration du parcours visiteurs sur le site « semences-plants-biologiques.org », outil national géré par SEMAE par mandat de l'INAO, qui recense les disponibilités en semences et plants bio, oriente l'offre variétale et gère les demandes de dérogation

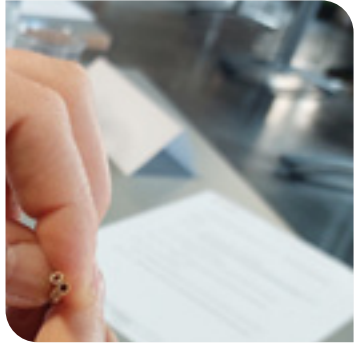


Communication

- Campagne « Cette semence bio qui nous relie » : mise en avant des acteurs de la filière semences biologiques et des valeurs de responsabilité, d'innovation, de transparence et de solidarité qui les rassemblent, au service du développement de l'agriculture biologique. Création de 2 brochures et 3 vidéos.



- Participation au Salon Tech & Bio 2025 avec un stand et deux conférences, favorisant les échanges avec les structures impliquées dans le bio et la diffusion des positions et travaux de l'interprofession
- Journée d'échanges SEMAE-UBIOS sur les semences biologiques : temps fort réunissant les acteurs de la filière autour de la sélection variétale, de l'approvisionnement du marché et de la qualité des productions



© SEMAE - Joao de Moura

© SEMAE - Bénédicte Ratel



LES COLLECTIFS RÉGIONAUX

Depuis 2020, la filière semences et plants a engagé une transformation profonde de son organisation qui s'appuie sur les orientations fixées par le plan de filière et approfondies par les plans stratégiques H2024, puis H2027. Cette évolution part d'un constat partagé par l'ensemble des acteurs : la filière occupe une place hautement stratégique pour la France, en contribuant directement à son indépendance et à sa souveraineté alimentaire.

Dans ce contexte, le renforcement du rôle de l'interprofession s'impose comme un levier majeur pour répondre aux enjeux économiques, territoriaux et sociétaux. La capacité de SEMAE à porter une vision collective, à valoriser les atouts de la filière et à fédérer ses acteurs conditionne directement son rayonnement et son développement, notamment à l'échelle régionale.

C'est dans cette logique que les collectifs régionaux se sont imposés comme un outil central de déploiement des orientations stratégiques nationales. Espaces d'échange, ils permettent aux acteurs locaux de partager leurs expériences, d'identifier les enjeux spécifiques à leur territoire et de définir des actions adaptées aux réalités du terrain. Entre 2023 et 2026, ces collectifs ont ainsi structuré leurs actions autour de trois axes prioritaires : la communication et la valorisation de la filière, les relations institutionnelles, ainsi que l'identification et l'accompagnement des enjeux territoriaux.

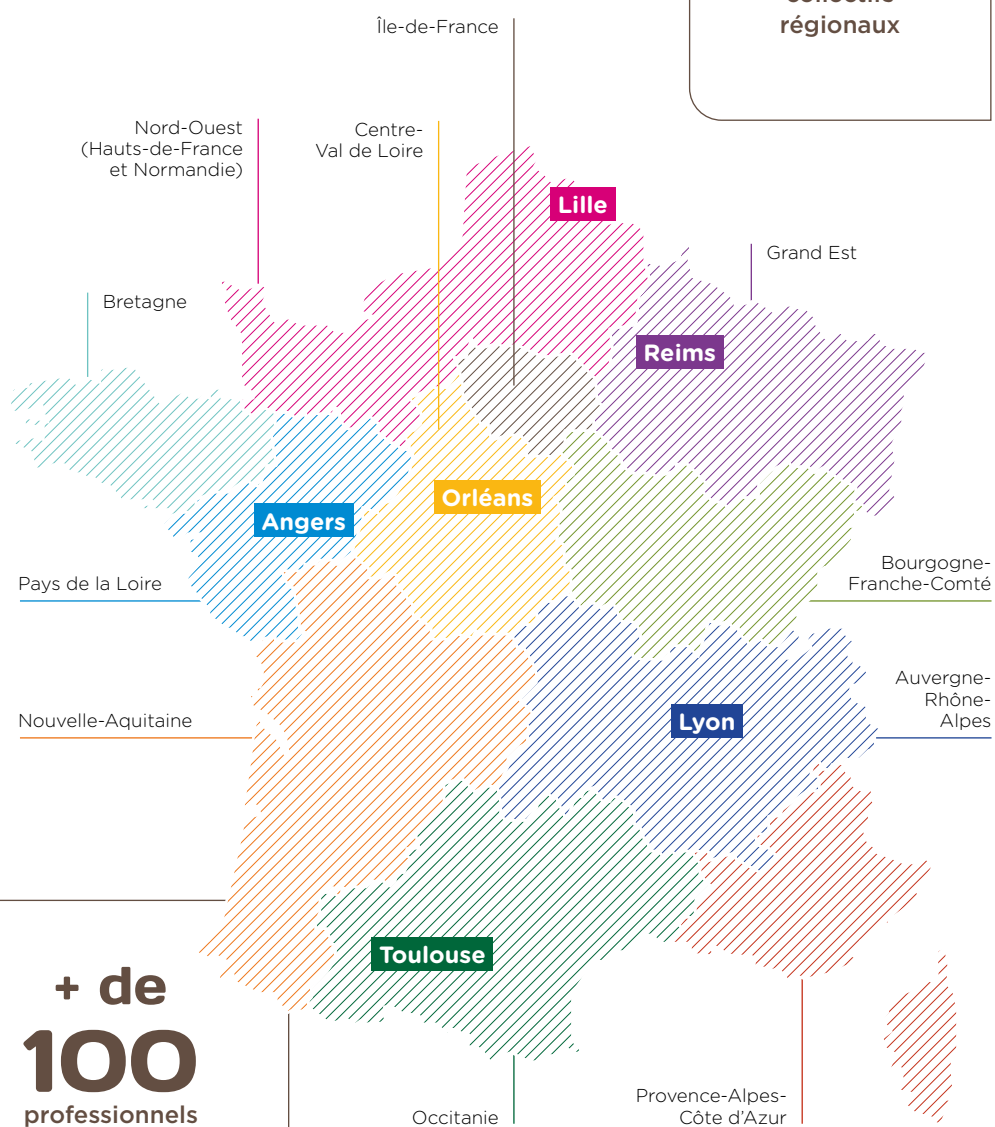
En traduisant localement les orientations de SEMAE, les collectifs régionaux participent à la territorialisation de l'action interprofessionnelle et consolident l'ancrage de SEMAE auprès des décideurs institutionnels régionaux. Ces actions locales viennent renforcer l'influence de l'interprofession à l'échelle nationale.



1 à 2
réunions
annuelles
en présentiel

1 à 2
réunions en
visioconférence
pour assurer
le suivi des actions

11
collectifs
régionaux



**+ de
100**
professionnels
mobilisés sur 3 ans
dans les collectifs



60
réunions
des collectifs
depuis 2022

La priorisation des enjeux territoriaux

Regards croisés sur les collectifs régionaux

Entretien avec Vincent Delaunay
Directeur adjoint de l'animation filière



Comment les collectifs se sont-ils concrétisés sur le terrain ?

Un des grands chantiers de la dernière mandature a été la concrétisation des collectifs. Après leur création courant 2022, il s'agissait cette fois de structurer véritablement leur fonctionnement : organiser les réunions, fixer les échéances, poser le rythme de travail, définir le champ d'action. C'est cette phase de mise en place opérationnelle qui a permis aux collectifs de vraiment prendre corps sur le terrain.

Qui compose ces collectifs ?

Les collectifs visent à regrouper une dizaine de membres. On y retrouve des membres du Conseil d'administration de SEMAE, des membres des sections et des adhérents de fédérations professionnelles investis en région. C'est ce mélange de profils intéressés par les enjeux de leur territoire qui fait la richesse des échanges.

Concrètement, quel est leur rôle ?

Il est double. D'abord, échanger sur les actions interprofessionnelles à mener en région, pour que la stratégie nationale reste pertinente et trouve tout son sens

sur le terrain. Ensuite, prendre la parole au nom de SEMAE lors de rencontres avec des élus, des responsables administratifs, pour les sensibiliser aux problématiques de la filière et porter nos positions.

Sur 3 ans, les membres des collectifs ont ainsi rencontré une trentaine d'élus sur leur territoire (députés, présidents et vice-présidents de région, préfets, directeurs d'agence de l'eau).

Vous parlez de « sensibilisation » : à quels sujets ?

À tous les sujets d'intérêt de la filière, comme les moyens de production. Par exemple, lors de déjeuners-débats, un collectif a expliqué la production de semences de blé et l'impact que pourraient avoir des évolutions techniques ou réglementaires concernant les NGT. Il est aussi important de prendre en compte les enjeux propres à chaque territoire. Par exemple, si toutes les productions de semences et plants ont besoin d'eau, les problématiques d'accès et de disponibilité sont très liées aux territoires. Les collectifs permettent d'adapter le message au contexte local, tout en restant fidèles à la ligne nationale.

Avec le recul, comment la composition et le fonctionnement des collectifs ont-ils évolué depuis 2022 ?

Naturellement, sur la durée d'un mandat, la vie d'un collectif évolue. Nous avons mené une réflexion sur la composition de certains d'entre eux et certains professionnels se sont interrogés sur leur capacité d'investissement dans les collectifs, ce qui a conduit à renouveler plusieurs membres afin d'assurer une participation active aux travaux et une représentation la plus équilibrée possible de la filière sur chaque territoire. La nouvelle mandature de SEMAE est l'occasion de redynamiser les collectifs avec des membres des sections qui souhaiteraient aussi s'investir sur leur territoire. Elle sera l'occasion de conforter les collectifs dans leurs missions et d'ancrer la position de SEMAE en région en s'appuyant sur les professionnels de la filière.

Une brochure, une région, une identité

Grâce à l'état des lieux réalisé en amont, les collectifs régionaux ont d'abord souhaité disposer de leur propre document régional. Une première étape a ainsi consisté à élaborer une brochure dédiée à chaque territoire. Véritable outil de sensibilisation, elle met en lumière les enjeux régionaux, les cultures emblématiques et les spécificités locales, tout en identifiant les messages clés à porter auprès des décideurs publics lors des événements régionaux. L'objectif : vulgariser le discours de la filière pour mieux faire comprendre les enjeux des semences et plants et valoriser leur rôle stratégique.



Le renforcement du dialogue avec les décideurs publics

Sur le terrain, aux côtés de professionnels

Les collectifs régionaux s'appuient sur des temps forts locaux pour renforcer la visibilité de la filière semences et plants, valoriser l'engagement des professionnels et favoriser les échanges avec les acteurs des territoires.

Cette mobilisation se traduit notamment par une présence active lors de salons professionnels et événements agricoles.

- **PACA** : conférences organisées sur le Salon des agricultures de Provence avec des membres du collectif
- **Centre-Val de Loire** : prise de parole des membres du collectif sur le stand de Ferme Expo Tours



Journées interprofessionnelles régionales

Ces journées constituent un temps d'échange privilégié pour sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de la filière semences et plants et aux spécificités de leur territoire :

- **Occitanie**
- **Centre-Val de Loire**
- **Nord-Ouest**
- **Pays de la Loire**
- **PACA**

Chaque année,
en moyenne

50

professionnels
représentent activement
l'interprofession
lors des événements
régionaux SEMAE

Soutenir les accès aux moyens de production

Les collectifs régionaux développent des relations de proximité avec les décideurs publics afin de mieux faire connaître les enjeux de la filière semences et plants et de partager les réalités du terrain.

Cette démarche se traduit par l'organisation de rencontres avec des parlementaires et des représentants des collectivités territoriales, à travers des temps d'échanges privilégiés (déjeuners, rendez-vous dédiés) ou des visites directement sur les sites de production agricole.

Ces moments permettent de sensibiliser les acteurs publics aux spécificités régionales de la filière, de valoriser le rôle des professionnels et de créer un dialogue durable autour des enjeux agricoles et territoriaux.

- **Nouvelle-Aquitaine** : rencontre du président de région dans le cadre du salon de l'Agriculture de Bordeaux
- **Grand Est** : organisation d'un déjeuner-débat, en présence d'un sénateur et de deux députés, consacré aux nouvelles techniques d'amélioration variétale du blé tendre, en écho aux évolutions réglementaires récentes sur les NBT
- **Auvergne-Rhône-Alpes** : visite d'une entreprise avec la DRAAF et le préfet
- **Bourgogne-Franche-Comté** : contribution aux travaux du Conseil régional relatifs à la définition et à l'évolution de la politique agricole régionale
- **Pays de la Loire** : rencontre de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne : découverte de son organisation et de son fonctionnement
- **Nord-Ouest** : ouverture des droits à subvention pour du matériel dédié aux semences
- **Occitanie** : implication dans la construction du Plan de transformation des filières grandes cultures et semences en Occitanie
- **Centre-Val de Loire** : participation active des membres au CAP Filière Semences et Plants

Des interventions ponctuelles pour porter les messages de la filière

Au-delà de la sensibilisation des acteurs régionaux, les collectifs identifient également des opportunités d'actions ponctuelles permettant de valoriser les enjeux de la filière semences et de renforcer les collaborations locales.

Ces initiatives, adaptées aux dynamiques locales, peuvent prendre différentes formes.

Parmi les exemples identifiés :

- **Bretagne | Pays de la Loire** : le lancement d'une étude bibliographique « **Agroécologie & semences** » dans le cadre d'un mécénat avec l'Institut Agro, ainsi que la réflexion autour de la création d'un réseau régional d'observation des cultures sous abri
- **Grand Est** : un module dédié à la « **Stratégie de la semence** » a été déployé avec Sciences Po Reims et l'Université de Reims dans le cadre d'un projet pédagogique portant sur les enjeux stratégiques de la filière
- **Centre-Val de Loire** : les collectifs participent également à des événements régionaux pour porter les enjeux de la filière, par exemple avec la remise des prix du **Concours Prairies à Ferme Expo Tours**, avec la participation d'un membre du collectif

Ces actions illustrent la capacité des collectifs à s'inscrire dans les dynamiques territoriales et à créer des opportunités de dialogue autour des enjeux semences et plants.



Lexique

ACDT : Agriculture Cœur de nos Territoires (Collectif agricole régional)

AGPL : Association Générale des Producteurs de Lins

AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

APV : Autorisation Provisoire de Vente

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

BZH : Région Bretagne

CCC : Commission Contrôle et Certification

CEPP : Certificats d'Économie de Produits Phytopharmaceutiques

CES : Comité des Enjeux Sociétaux

CNAB : Comité National de l'Agriculture Biologique

COV : Certificat d'Obtention Végétale

CRBA : Centre de Ressources de Botanique Appliquée

CTPS : Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées

DDT : Direction Départementale des Territoires

DGAL : Direction Générale de l'Alimentation

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

DSF : Direction des Services à la Filière (SEMAE)

FNJFC : Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs

GT : Groupe de Travail

INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité

ISTA : International Seed Testing Association

ITK : Itinéraire Technique Cultural

LOA : Loi d'Orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en Agriculture

MFR : Maison Familiale Rurale

MRV : Matériel de Reproduction des Végétaux

NBT : Nouvelles techniques d'amélioration des plantes (New Breeding Techniques)

NGT : New Genomic Techniques

NTG : Nouvelles Techniques Génomiques

PACA : Provence-Alpes-Côte d'Azur

PARSADA : Plan d'action stratégique pour l'anticipation du potentiel retrait européen des substances actives et le développement de techniques alternatives pour la protection des cultures

PDL : Pays de la Loire

PNOD : Programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant

PPP : Produit Phytopharmaceutique

PRM : Plant Reproductive Material (Matériel de Reproduction des Végétaux)

RTA : Règlement Technique Annexe

SDJ : Semaine du Jardinage pour les écoles

SIA : Salon International de l'Agriculture

SMBAA : Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses Affluents

SNHF : Société Nationale d'Horticulture de France

SYDEVA : Syndicat Mixte pour le Développement Agricole de la Vallée de l'Authion

VATE : Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale



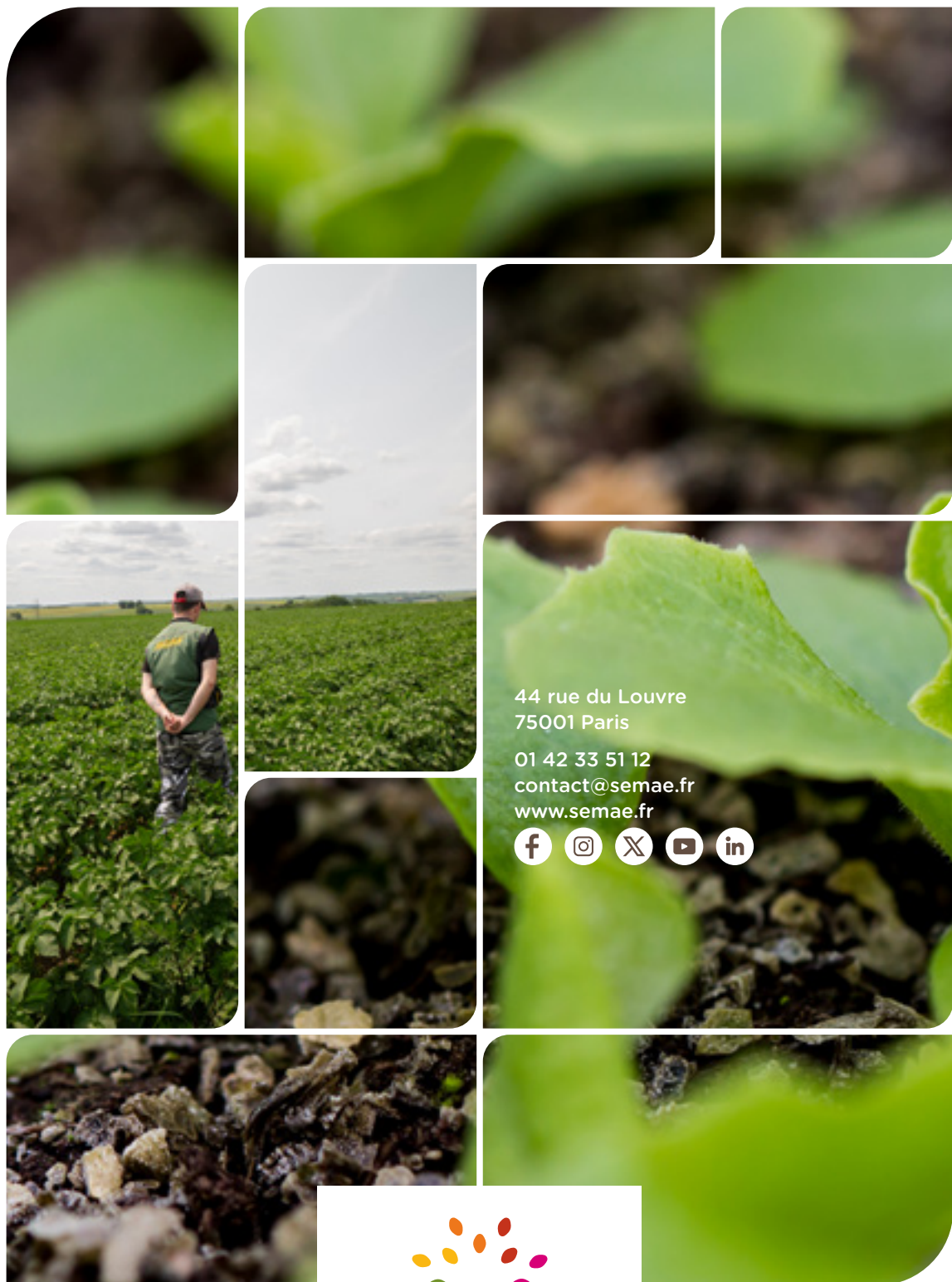
Septembre 2026
D1941

Conception/Réalisation :
 agencezebra.com



La certification PEFC atteste de notre engagement concret en faveur d'une gestion durable des forêts, contribuant à la préservation des ressources naturelles, à la biodiversité et à une chaîne d'approvisionnement responsable.





44 rue du Louvre
75001 Paris

01 42 33 51 12
contact@semae.fr
www.semae.fr



semae

Toutes les semences
pour demain